

Règlement du Grand Jeu gratuit et sans obligation d'achat « Grand Jeu de la Braderie »

Article 1 :

La société CASTORAMA France, SAS dont le siège social est basé à C.S. 50101 Templemars, 59637 Wattignies Cedex - RCS Lille B 451 678 973, organise le « Grand Jeu de la Braderie », gratuit et sans obligation d'achat du 21 août au 10 septembre 2018 selon les horaires d'ouverture habituels des magasins participants et sur le site internet castorama.fr.

Article 2 :

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des personnes morales et du personnel de la société CASTORAMA, et de toute personne ayant collaboré à la conception et/ou à la réalisation du jeu.

Article 3 :

Pour participer à l'instant gagnant du jour, il suffit de remplir le formulaire et saisir les informations demandées sur la borne située en magasin et sur le formulaire en ligne du site internet castorama.fr. 1 participation par jour et par personne sera acceptée du 21 août au 10 septembre 2018. Les participants sont automatiquement inscrits pour le tirage au sort final qui aura lieu le 1^{er} octobre 2018.

Article 4 :

Pour toute la durée du jeu 45 900€ de lots seront à gagner et seront attribués sur le principe de l'instant gagnant. Pour le tirage au sort final qui aura lieu le 1^{er} octobre 2018, 1 cuisine posée d'une valeur de 3000€ et une salle de bains posée d'une valeur de 2000€ seront à gagner. En cas de refus du lot final par le client, ce dernier sera rétribué du montant égal à la valeur de la dotation en carte cadeau CASTORAMA.

Article 5 :

101 magasins CASTORAMA participent, ainsi que le site internet castorama.fr.

Durant la période du jeu, certains des magasins CASTORAMA seront ouverts de manière exceptionnelle le dimanche. Le magasin CASTORAMA PLAN DE CAMPAGNE sera quant à lui fermé tous les lundis, comme à son habitude.

Au total 4 typologie d'ouvertures sont distinguées :

- Lot 1 : 77 magasins ouverts du lundi au samedi.
- Lot 2 : 23 magasins ouverts du lundi au dimanche.
- Lot 3 : 1 site internet castorama.fr ouvert du lundi au dimanche.
- Lot 4 : 1 magasin ouvert du mardi au dimanche.

Chacun des magasins ont les mêmes dotations réparties de manière aléatoire de 9h à 19h sur la période : 3 chariots comportant un ensemble de produits d'une valeur marchande globale de 150 euros. Ces chariots seront composés par les magasins. La composition de ces derniers sera détaillée et disponible à l'accueil du magasin avec ce règlement.

Le site internet, quant à lui, aura pour dotation 3 cartes cadeaux d'une valeur unitaire de 150€* distribuées de manière aléatoire de 9h à 19h sur toute la période.

Article 6 :

En aucun cas les lots ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces, ni sous aucune autre forme quelle qu'elle soit.

Sauf pour les gains du tirage au sort final, comme stipulé dans l'ARTICLE 4 du présent règlement.

Article 7 :

Toute dotation de l'instant gagnant non réclamée par les gagnants après le 10 septembre 2018 ne seront pas attribuées.

Pour le lot final, le gagnant sera informé le 2 octobre par téléphone s'il a joué en magasin et par email s'il a joué sur le site [castorama.fr](http://www.castorama.fr). Il pourra se présenter dans son magasin habituel de fréquentation pour mettre en place son projet jusqu'au 2 novembre 2018.

Article 8 :

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 9 :

Le présent règlement de l'opération a été déposé en l'étude SAS WATERLOT ET ASSOCIES, Huissiers de Justice associés 36 rue de l'Hôpital Militaire à LILLE (59800). Ce règlement est disponible à l'accueil des magasins Castorama et sur www.castorama.fr. Il peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à cette adresse : Castorama France, Marketing local, C.S. 50101 Templemars – 59637 Wattignies Cedex. Ou directement chez notre huissier au Service SAS WATERLOT ET ASSOCIES, Huissiers de Justice associés 36 rue de l'Hôpital Militaire à LILLE (59800).

Article 10 :

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par la Société Organisatrice et ses sous-traitants aux fins de gestion du Jeu. La Société Organisatrice est susceptible, sous réserve du consentement expresse du Participant, d'exploiter lesdites données afin de communiquer des informations sur les produits et services, offres promotionnelles, nouveautés, événements et demander l'avis du participant via des questionnaires.

Le Client dispose d'un droit d'accès à ses données à caractère personnel, de rectification, d'effacement, d'opposition et de suppression des données qui seraient inadaptées, incomplètes, équivoques ou obsolètes. Ce droit peut être exercé en contactant CASTORAMA à l'adresse dad@castorama.fr ou par courrier : Castorama France Service Client C.S 50101 Templemars - 59637 Wattignies Cedex.

Article 11 :

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, interrompre ou annuler ce jeu si elle estime que les circonstances l'exigent, notamment en cas de force majeure, et sans que la moindre indemnité ne puisse lui être réclamée.

Article 12 :

Le présent jeu est soumis à la loi française. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du TGI de Lille, sauf compétence d'ordre public.

*Les carte cadeau CASTORAMA sont valables exclusivement dans les magasins Castorama de France et sur www.castorama.fr. Valable 1 an dès son activation. Utilisable en une ou plusieurs fois dans la limite de sa valeur. Ne peut donner lieu à un remboursement même partiel, ni être portée au crédit d'un compte bancaire ou d'une carte bancaire ; elle ne peut être ni échangée, ni revendue, ni remplacée en cas de perte, de vol ou de dépassement de la date de fin de validité ; elle ne peut faire l'objet d'un escompte. Elle ne peut faire l'objet d'aucune opposition à son utilisation. Les Cartes Cadeaux ne peuvent être acceptées pour tout achat supérieur à 3000€.